



## Assemblée générale

Distr. générale  
7 novembre 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Soixante-douzième session

Point 124 de l'ordre du jour

### Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions

#### **Lettre datée du 11 octobre 2017, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la Déclaration politique pour la réforme de l'Organisation des Nations Unies, qui a été présentée lors d'une réunion de haut niveau tenue le 18 septembre (voir annexe).

Les 132 États Membres signataires y affirment qu'ils appuient fermement l'initiative que vous avez prise de mener une réforme concrète et cohérente de l'Organisation afin de l'adapter aux réalités actuelles. L'Allemagne, le Canada, les États-Unis d'Amérique, l'Indonésie, le Japon, la Jordanie, le Niger, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Rwanda, le Sénégal, la Slovaquie, la Thaïlande et l'Uruguay sont les auteurs de la Déclaration, qui a été approuvée par les pays dont la liste figure en annexe. Dans ce texte, nous apportons collectivement notre soutien à l'action entreprise pour donner corps aux grandes priorités de la réforme et souhaitons que vous meniez celle-ci à bonne fin.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 124 de l'ordre du jour.

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente  
(Signé) Nikki R. Haley



## **Annexe à la lettre datée du 11 octobre 2017, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

### **Déclaration politique adoptée à la réunion de haut niveau consacrée à la réforme de l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup>**

Nous remercions le Secrétaire général, M. Guterres, de donner suite aux engagements qu'il a pris en vue de réformer en profondeur la gestion de l'Organisation et les activités qu'elle mène dans les domaines de la paix et de la sécurité, ainsi que du développement. Nous, soussignés, États Membres de l'Organisation des Nations Unies, déclarons par la présente notre attachement aux principes énoncés ci-après, appuyant ainsi l'initiative prise en toute transparence par le Secrétaire général de mener une réforme concrète et cohérente de l'Organisation afin de l'adapter aux réalités actuelles.

Premièrement, nous déclarons que nous avons toute confiance dans les initiatives réformatrices du Secrétaire général et l'encourageons à mener la réforme de l'Organisation.

Deuxièmement, nous nous engageons à renforcer les liens de partenariat et la confiance entre les États Membres et entre eux et le Secrétariat de façon à appuyer la réforme entreprise pour rendre l'Organisation plus efficace et efficiente.

Troisièmement, nous nous engageons à aider le Secrétaire général à renforcer la collaboration entre les entités du système des Nations Unies afin d'améliorer l'exécution des mandats.

Quatrièmement, nous encourageons le Secrétaire général à poursuivre les réformes de gestion qui donnent des résultats tangibles et sont centrées sur la réalité du terrain.

Cinquièmement, nous nous engageons à soutenir les progrès que le Secrétaire général accomplira aux fins du renforcement du cadre de responsabilisation du système des Nations Unies en améliorant la transparence, en renforçant les dispositifs de contrôle et en faisant coïncider autorité et responsabilité.

Sixièmement, s'agissant des mandats, nous nous engageons à réduire les doubles emplois, la redondance et les chevauchements, notamment entre les principaux organes de l'Organisation des Nations Unies.

Septièmement, nous nous engageons à soutenir le Secrétaire général pour ce qui est de doter l'Organisation de politiques de gestion des ressources humaines à même de continuer à attirer, former et retenir des fonctionnaires très performants, et de promouvoir la parité des sexes et la diversité géographique.

Huitièmement, nous appuyons le Secrétaire général en ce qui concerne le renforcement des fonctions de planification et de budgétisation de l'Organisation pour plus de transparence et de prévisibilité quant aux ressources nécessaires.

Neuvièmement, nous soutenons le Secrétaire général dans l'action qu'il mène pour transformer concrètement le système des Nations Unies et lui permettre d'être mieux adapté à l'action humanitaire, aux activités de développement et aux initiatives de pérennisation de la paix.

---

<sup>1</sup> Cette déclaration n'est pas juridiquement contraignante et n'emporte pas modification des obligations existantes des signataires au regard des dispositions applicables du droit international et de leur droit interne. Les signatures ci-après ont valeur d'engagement politique à haut niveau des États Membres représentés.

Dixièmement, nous estimons que chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement économique et social, mais aussi que l'Organisation des Nations Unies a un rôle à jouer en tant qu'espace de partenariat au service du développement durable à l'échelle mondiale.

### **Délégations signataires de la Déclaration politique pour la réforme de l'Organisation des Nations Unies**

Djibouti

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Jordanie

Sainte-Lucie

Ukraine

Espagne

Slovaquie

Canada

Ex-République yougoslave de Macédoine

Bénin

Ouganda

Vanuatu

Maroc

Yémen

Luxembourg

République de Corée

Monténégro

Azerbaïdjan

Hongrie

Slovénie

Malte

Soudan

Palaos

Maldives

Allemagne

Grèce

Tuvalu

Pologne

Belgique

Tchéquie

Burkina Faso

Albanie  
Estonie  
Géorgie  
Philippines  
Andorre  
Finlande  
Monaco  
Lituanie  
Israël  
Kenya  
Libéria  
Ouzbékistan  
Émirats arabes unis  
Somalie  
Burundi  
Pays-Bas  
Nouvelle-Zélande  
Colombie  
Italie  
Australie  
Thaïlande  
Brunéi  
Guinée équatoriale  
République de Moldova  
Panama  
Sénégal  
Pérou  
Nigéria  
Sri Lanka  
Tunisie  
Bosnie-Herzégovine  
Bangladesh  
Roumanie  
Lettonie  
Qatar  
Mexique  
Tonga

---

Îles Marshall  
Uruguay  
Algérie  
Chypre  
Iraq  
Autriche  
Indonésie  
Namibie  
Koweït  
Honduras  
Malaisie  
Bahreïn  
Japon  
Myanmar  
Suisse  
Seychelles  
Liechtenstein  
Saint-Marin  
Croatie  
Bulgarie  
Saint-Vincent-et les Grenadines  
Kazakhstan  
Portugal  
Paraguay  
Turquie  
Danemark  
République dominicaine  
Norvège  
Suède  
Islande  
Oman  
Îles Salomon  
Micronésie (États fédérés de)  
Arabie saoudite  
Serbie  
Argentine  
Liban

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Haiti

Rwanda

Niger

Libye

Timor-Leste

Jamaïque

Inde

Irlande

Samoa

Kiribati

Mali

Népal

Égypte

Éthiopie

Bhoutan

Bahamas

Gambie

Cameroun

Mauritanie

Costa Rica

France

Érythrée

Côte d'Ivoire

Viet Nam

Mongolie

Cabo Verde

---